

Actions et démarches

En route vers une filière durable

Selon l'Inrae, 2022 est l'année la plus sèche que l'on ait connue depuis 1956 et 2021, la plus humide depuis 1974. Face à ces aléas de plus en plus nombreux, la filière pommes de terre s'adapte. **BÉATRICE ROUSSELLE**

En signant l'Accord de Paris entré en vigueur en novembre 2016, les pays qui l'ont ratifié se sont engagés à limiter l'augmentation de la température moyenne à 2 °C, et si possible à 1,5 °C. Conformément aux recommandations du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), ils se sont donné l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. En France, le Plan climat présenté en juillet 2017 par Nicolas Hulot, alors ministre de la Transition écologique et solidaire, a eu pour objectif d'accélérer la mise en œuvre de cet accord et de le rendre irréversible.

La dernière version de la SNBC (Stratégie nationale bas carbone), adoptée en avril 2020, impose comme moyens de réduire les émissions de GES (Gaz à effet de serre) de 40 % en 2030 par rapport à 1990. Le 14 juillet 2021, la Commission européenne a relevé le seuil à atteindre : la France doit baisser ses émissions de 47,5 % entre 2005 et 2030, soit 10,5 points de plus que ce qui était prévu.

Neutralité carbone de l'agriculture dès 2035

Si tous les secteurs d'activité sont concernés – transport, industrie, bâtiment... –, l'agriculture est au cœur du dispositif avec l'objectif donné par

la Commission d'atteindre la neutralité carbone dès 2035. La mobilisation de l'agriculture pour lutter contre le changement climatique se traduit notamment par une transformation des systèmes agricoles afin de réduire les émissions et d'améliorer le captage du carbone dans les sols. En août 2021, le ministère de l'Agriculture a présenté son plan d'action climat. Il vise, entre autres, à accélérer le développement des pratiques agricoles faiblement productrices d'émissions de GES, à soutenir une alimentation à moindre impact environnemental et à accompagner les filières agricoles et forestières face au changement climatique. En outre, le label bas carbone, lancé en 2019,





visé à récompenser financièrement les acteurs de ce changement, via la vente de crédits carbone.

Actions de la filière pour protéger les sols

Sur le terrain, qu'en est-il concrètement dans la filière pomme de terre? Les géants de l'industrie de la transformation se sont bien sûr emparés du sujet. McCain, par exemple, a annoncé, en juin 2021, un programme ambitieux pour le développement de l'agriculture de régénération sur 100% des surfaces de pomme de terre plantées pour le groupe d'ici à 2030, soit plus de 140 000 ha dans le monde. « L'agriculture de régénération, c'est un ensemble de pratiques agricoles qui améliorent et restaurent les sols afin de les rendre résilients, préservent la biodiversité et réduisent les émissions de GES, tout en maintenant une production régulière », explique Maxence Turbant, directeur de l'agriculture France et Belgique chez McCain. La France, où McCain travaille avec plus de 800 agriculteurs sur près de 20 000 ha, a d'ailleurs été choisie comme pays pilote de l'opération en Europe.

Des négociants de pommes de terre fraîches ou plants, comme Les Trois Laboureurs (45), Pomuni (59), PomAlliance (94), Vitalis (59), Le Guessant (22) ou HZPC France (59), se sont eux tournés vers PADV (Pour une agriculture du vivant). Ce

mouvement a été créé au printemps 2018 pour « accélérer la transition agricole et alimentaire vers l'agroécologie via la structuration de filières et la diffusion d'outils libres d'accès ». Ses quatre leviers d'action sont l'agronomie, la coopération, la pédagogie et le financement. Porté par une association loi 1901, il fédère l'ensemble des acteurs de la transition, met en place le cadre collectif d'action et de responsabilités de chaque acteur et construit avec eux les outils pour sécuriser la structuration de filières agroécologiques. En mai 2021, il a mis à disposition son indice de régénération : « Un outil qui mesure l'avancement agroécologique pluriannuel d'un système de production. Il évalue la santé des sols et la vitalité d'un écosystème selon différents piliers, quel que soit le système de production. Son score, sur 100, n'est pas figé. Il évolue en fonction des contextes de production et indique une progression dans la démarche de l'agriculteur. Au-dessus de 40/100, nous considérons que l'agriculteur est déjà engagé dans une démarche agroécologique, ce qui lui permet d'intégrer ce type de filière », décrit Agathe de Saint-Victor, chargée de mission pour PADV.

Démarches HVE, Demain la Terre, ZRP, Bee Friendly...

« Le mouvement PADV apporte une vision profondément agronomique, de nombreux échanges avec et entre agriculteurs, ainsi qu'un partage

d'expériences. Pour être complets, nous devons regarder plusieurs volets », souligne Pierre Coison, gérant des Trois Laboureurs. « PADV, que j'ai rejoint en 2018, s'intéresse plutôt au sol. J'ai complété par Bee Friendly pour la protection des pollinisateurs, ZRP pour l'absence de résidus, et même récemment Qualité Blédina pour les enfants de moins de trois ans. HVE (Haute valeur environnementale) vient alors tout naturellement. L'agronomie est

« Si l'eau venait à manquer, l'aspect des pommes de terre bouleverserait le commerce. »

un système, un tout. Quand on combine l'ensemble, selon moi, le projet commence à être cohérent. Toutes ces initiatives ont bien sûr demandé un fort investissement de la part de mes équipes et des producteurs, mais ma théorie est simple : tout ce qui est faisable pour proposer des pommes de terre en adéquation avec les attentes, faisons-le ! Mais sans mettre en danger ni la centaine d'agriculteurs qui travaillent avec nous, ni leur production, ni les clients, ni la structure. »

D'autres négociants tels Ferme de Normandie (76), Pomly (80) ou encore Ferme de la Motte (41) ont choisi de s'inscrire dans la démarche Demain la Terre qui les réunit autour d'une même vision de l'agriculture

et du développement durable, alliant environnement/biodiversité, économie et social. Le référentiel comprend près de 70 points, répartis dans ces trois volets, et dix thématiques. « Le cahier des charges de Demain la Terre, qui va au-delà de celui de HVE, donne du sens à notre acte de production. Nous agissons dans un cadre concret, tangible. Mais, plus qu'un mode de production, adhérer à Demain la Terre, c'est déployer une philosophie globale au sein de l'exploitation », précise Grégoire Lheureux, l'un des six associés de Ferme de Normandie. « Depuis quatre ans, nous travaillons sur le dossier carbone avec l'Ademe », explique Marc De Nale, directeur général de Demain la Terre. « Il y a quelques années encore, les enseignes de la grande distribution se focalisaient uniquement sur les

produits phytosanitaires. Aujourd'hui, leurs demandes vont bien au-delà. Nous souhaitons être proactifs pour anticiper leurs futures demandes. La biodiversité, les aspects sociaux, le carbone montent en puissance. Les acheteurs veulent des

pratiques et techniques agricoles éprouvées qui, combinées, permettent de proposer des légumes frais, bons et sans résidu de pesticides », avait expliqué Bertrand Totel, alors directeur général de la branche légumes et

« La préservation du climat ne signifie surtout pas moins d'agriculture française. »

assurances sur le sourcing de leurs produits. À nous de leur fournir. » (Voir encadré ci-dessus.)

De la démarche individuelle au Plan climat certifié

La coopérative Agrial, qui commercialise notamment des légumes et fruits frais sous les marques Priméale et Florette, a choisi, elle, son propre chemin. Elle a lancé fin 2019 sa démarche Agrilogique, « l'addition de nos meilleures

fruits frais du groupe. Début juillet 2022, elle devient surtout la première coopérative française à voir son Plan climat 2035 certifié par l'organisation internationale SBTi (Science based target initiative). Ce plan vise à diviser par deux ses émissions directes de GES et à réduire de 35% son empreinte carbone totale d'ici à 2035. « Nous allons réduire notre impact environnemental tout au long de la chaîne de valeur, de la ferme aux produits finis, en passant par la transformation et le transport. La préservation du climat ne signifie surtout pas moins d'agriculture française, au contraire », pointe la coopérative.

Même si le chemin est encore long, nul doute que les acteurs de la filière pommes de terre se donnent les moyens de limiter leur impact. ■

